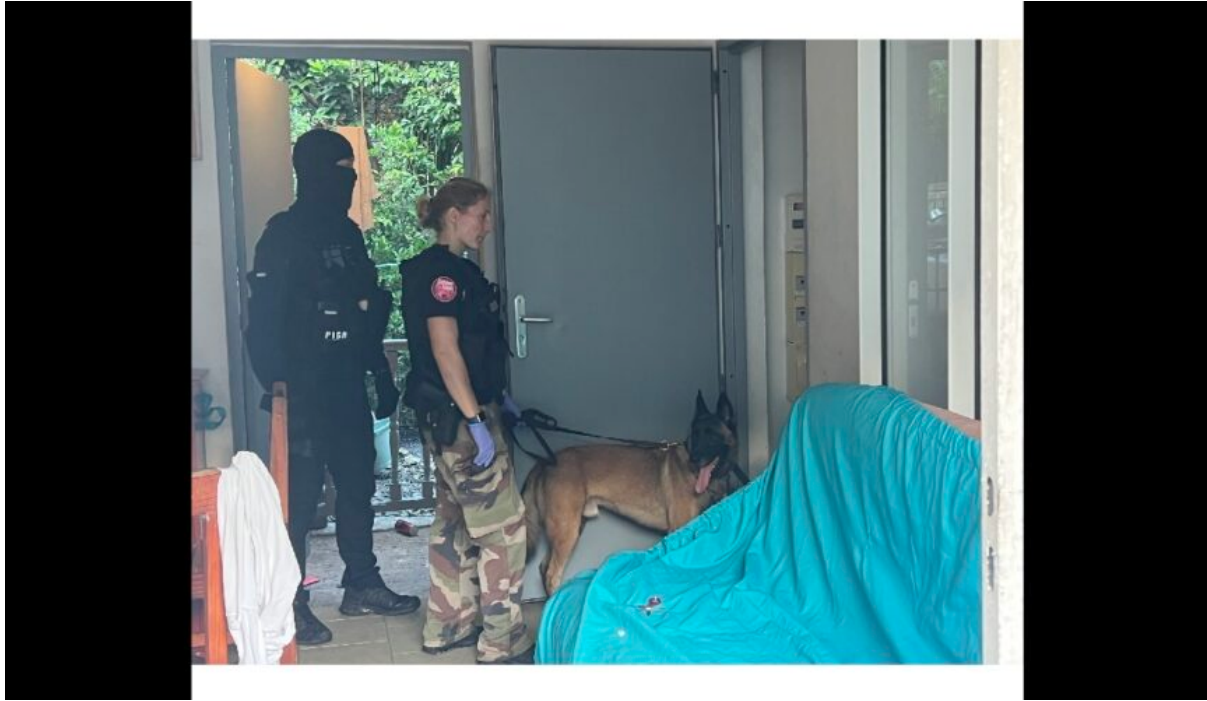


Braco : un 4e succès contre les crimes armés

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

4 novembre 2025



La gendarmerie a annoncé ce mardi 4 novembre l'interpellation de quatre suspects (trois à Morne-à-l'Eau et un quatrième à Baie-Mahault), âgés de 17 à 22 ans, possibles auteurs de deux vols violents de deux-roues. Cette opération, menée le 29 octobre dernier, est « la quatrième réussite » annoncée depuis la création, le 1er septembre, d'une unité spéciale, la Braco.

Des perquisitions à leurs domiciles ont permis la saisie d'un arsenal comprenant un fusil de chasse, une arme de poing factice, 13 cartouches calibre 12 et une munition calibre 9 mm, un gilet pare-balles de la police municipale, huit téléphones et 40 cartouches de cigarettes.

À l'issue de leurs gardes à vue, trois des individus ont été présentés au parquet. La justice a rendu son premier verdict : le majeur du groupe a été condamné le 31 octobre à 3 ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis probatoire. Les deux mineurs ont été écroués en attente de leur procès.

Selon les éléments communiqués, le premier vol remonte au 6 janvier dernier à Morne-à-l'Eau. Un jeune homme, devant un gymnase, a été surpris par deux détonations. Quatre individus encagoulés, dont un armé d'un pistolet et un autre d'une arme d'épaule, l'ont bousculé avant de lui voler son scooter. Le second vol a eu lieu le 14 mars à Petit-Canal. Un jeune motard a été menacé par deux agresseurs encagoulés qui lui ont dérobé sa moto. L'un des deux brandissant une arme de poing.

La gendarmerie rappelle avoir, depuis le 1er septembre dernier, sous l'autorité du général Christophe Perret, activé la brigade de répression des armes et de lutte contre le crime organisé (Braco). Cette unité d'une quinzaine d'enquêteurs a pour mandat exclusif de lutter contre les vols à main armée et le trafic d'armes. Son rôle est de renforcer les unités territoriales et de coordonner des dispositifs d'envergure pour « frapper au cœur » de cette criminalité.

La gendarmerie utilise pour cette politique publique de sécurité des moyens « ciblés et offensifs », sous la direction des magistrats du pôle criminel de Pointe-à-Pitre, pour identifier, interpellier et traduire en justice les auteurs de violences armées, avec l'objectif affiché de réduire la criminalité insupportable dans de nombreux quartiers de Guadeloupe.